



Déclaration liminaire CGT au CSE-C ENEDIS

Réunion du 4 mai 2020

Monsieur le Président,

Vous nous avez convoqués ce jour pour consulter les représentants du personnel sur votre projet de Plan de Reprise d'Activité (PRA), ce qui nous paraît pour le moins singulier, étrange aussi quelque part...

En effet, reprendre l'activité, c'est repartir du point où nous l'avions arrêtée, alors que justement, elle n'a jamais été arrêtée.

Notre mission de Service Public de distribuer l'électricité à toute la Nation, sans défaillir et en toute sécurité, les agents ont tenu cet engagement, dans les pires conditions, que personne n'avaient imaginées, les agents à force de dévouement ont répondu « présents ». Présents sur le réseau, dans les postes, en haut des poteaux et **face au virus**. Nombre d'entre eux, sont présents aussi quand il s'agit de défendre le Service Public, ils ont fait de leur « *on lâche rien* » des manifestations, un « on lâche rien » pour soutenir le pays.

Avec la même détermination, ceux qui dans l'ombre des gars en bleu, ont ajouté leur contribution aussi incroyable qu'essentielle : Magasiniers sur nos plates-formes Serval, agents en « télétravail » qui derrière leurs écrans, téléphones, ont su mettre à disposition leur domicile comme poste de travail. Accueillir les usagers, passer des commandes de matériels, établir des feuilles de paie et bien d'autres encore. Qui aussi l'encadrement et nous n'avons pas peur de le dire, même si nous avons vu certains, se perdent à ne pas comprendre que l'intérêt supérieur de la Nation ne pourra jamais reposer sur le sacrifice. Nous voulons penser à ceux qui, par exemple, n'avaient pas su reporter les activités qui pouvaient et devaient, être reportées.

Un tel dévouement fait revenir à nos mémoires ces simples mots que nous adresse encore notre camarade Marcel PAUL : « *Je vous demande de ne jamais oublier que vous avez en charge un instrument fondamental de la vie du pays. Votre dignité, comme l'intérêt national, vous font un devoir impérieux : de continuer à défendre, sans jamais défaillir, le service public, propriété de la Nation, contre les représentants du grand capital industriel et bancaire dont le seul objectif est d'asservir encore plus le pays à leurs insatiables besoins de domination et de profits... De continuer avec le même courage à défendre notre Statut National, notre régime de retraites, nos activités sociales qui font désormais corps avec les deux établissements publics, issus du programme du conseil national de la résistance, expression du combat de ceux qui ont été jusqu'au sacrifice de leur vie pour sauver le pays et, avec lui, ses riches traditions d'humanisme et de liberté.* »

Ces mots, certains les verront peut-être comme un peu trop « désuets », nous les voyons incroyablement « modernes ». Marcel PAUL avec ces mots, ne nous ramène pas vers le passé, mais nous porte vers l'avenir.

Oui, Monsieur le Président, le Service Public Nationalisé sort renforcé et grandi de cette crise qui n'est pas encore terminée. Les Français le voient tellement mieux, un temps aveuglé, par des discours mensongers sur le marché ou la concurrence.

Pour les militants de la FNME CGT, le Service Public, tient tout simplement dans la différence entre « servir » et « se servir ».

Servir... quel joli mot... Qui fait les citoyens applaudir tous les soirs, ceux qui ne « lâchent rien ». Ceux qui devaient être sûrement les « riens » du Président de la République quand il caressait les « *starteuropeurs* » leur déclarant toute sa flamme, disant qu'ils faisaient la Nation et qu'ils fabriquaient son avenir. Que dalle.

Les « premiers de cordée » pleurent l'aide de la Nation. Quelle ironie que celle de voir ceux qui fustigeaient l'assistantat devenir des assistés et que ceux qui portent au bout de leurs bras une Nation qui chancelle, sont les « premiers de corvées ». Nous avons déjà parlé « des premiers de corvées », mais nous y sommes contraints parce plus de les remercier, vous voulez aujourd'hui, leur demander encore plus.

Comment ne pas voir que ceux qui sont applaudis sont ceux qui sont employés sous Statut. Des pompiers, des gaziers, des infirmières, des aides-soignantes, des territoriaux, des policiers quand ils ne matraquent pas, et des électriciens. Sans oublier les associations et leurs « bénévoles », associations auxquelles Macron et son Gouvernement coupaient les vivres, préférant faire pleuvoir des milliards de CICE sur les entreprises, faisant de notre pays le champion mondial des versements de dividendes... Et que dire de ceux qui sont soumis au Statut des « oubliés », caissières, livreurs, éboueurs ou camionneurs, ou encore « poseurs » de LINKY ou GAZ-PAR.

Ceux dont le Statut d'oubliés souffrent qu'une République qui ne les protègent pas d'un capitalisme brutal et vorace.

Permettez-nous de saluer la formidable victoire en justice de nos camarades du syndicat CGT d'AMAZON qui ont gagné face à sûrement, l'une des entreprises les plus puissantes du monde.

Tout cela pour arriver à votre Plan de Reprise....

Nous sommes convaincus que la Première priorité est de « continuer » à garantir que nous livrerons en toute sécurité, toute l'électricité dont le pays aura besoin. Depuis deux mois, nous sommes en train de le réussir, mais la crise n'est pas finie et il nous est interdit de « lâcher », en passant à autre chose. Notre plan est de continuer et non pas de poursuivre une chimérique reprise de la marche d'un monde qui s'effondre. Nous ne devons pas reprendre, nous devons avancer. Inventer, proposer, changer... Rêver même. L'histoire nous fait face et vous, de rester à vos petits calculs de « boutiquiers ».

Monsieur le Président, le plan que vous nous présentez repose sur le fait supposé que l'activité de l'entreprise fut en sommeil depuis deux mois et qu'il serait temps de nous réveiller, pour reprendre le travail. Vous vous fourvoyez.

Êtes-vous donc si seuls, les dirigeants ? :

Ne voyez-vous pas tous ces gens qui applaudissent tous les soirs ceux qui soutiennent la Nation ?

Croyez-vous qu'ils applaudissent ceux qui se tourneraient les pouces ?

N'avez-vous pas entendu le Président de la République remercier les électriciens ?

Les électriciens sur le réseau ont fait bien plus ces deux derniers mois qu'habituellement. Rien que pour leur sécurité... Avant, ils devaient se protéger des risques électrique, routier, amiante, produits chimiques, chutes, coupures et brûlures... Depuis deux mois, ils doivent affronter le risque d'une contagion mortelle. Tiens, rien que de suivre la recommandation de se laver « souvent les mains », leur fait ajouter un temps incroyable à ce qu'il faisait habituellement. Comme désinfecter leur véhicule... Changer de gants... Réapprendre de laver leurs vêtements de travail...

Et que dire, du temps incroyable, long et pénible, de ces centaines qui ont été affectés par le virus et qui ont dû se battre contre la maladie ? Que dire tout autant, de ces centaines mis en quarantaine, d'une angoisse interminable pour savoir s'ils ont contracté le virus ou pire, de l'avoir transmis à leurs proches, qu'ils aiment ?

Il en va de même, pour ceux qui sont « derrière » pour soutenir ceux à l'avant :

- Sur les plates-formes d'approvisionnement, vous pensez en regardant les chiffres des réceptions ou des livraisons, que les agents se tournaient les pouces ? Ne savez-vous pas voir que chaque réception, chaque livraison, relèvent plus de l'exploit que de la routine ?
- Sur le travail à distance, vous pensez vraiment que les agents étaient en « sommeil » ? Vous savez bien que non ! Sinon, vous ne mettriez pas en place des plages d'utilisation du réseau, interdisant l'accès pendant plusieurs heures de la journée. En voilà une grande « magie », les « télétravailleurs et télétravailleuses » réussissent à mettre en saturation les capacités du système informatique et télécoms, tout en **sommeillant !**

Là où les Dirigeants voient les agents au ralenti, ils sont en réalité en « surrégime » !

Il n'est pas juste et encore moins justifié, d'amputer plus d'une semaine de congés sur les cinq qui constituent nos droits.

Nous demandons que soient restitués les jours de congés qui avaient été posés pour des vacances de Pâques bien méritées et qui n'ont pas pu être pris, à cause du confinement. Injuste, parce que la plupart se sont engagés à la réussite du « Service Essentiel » à la Nation.

Injustifié, que cette année plus que les autres, tous nous aurons encore plus besoin de leurs congés. Pour une reprise de la vie, tout simplement. Deux mois, sans voir nos parents, sans voir nos familles, sans dîners ou déjeuners alors que certains rêvent d'une reprise agréable d'une bonne compagnie d'un petit « indien » ou d'une pizza... De voir la mer ou la montagne, d'un « ciné » ou d'une balade... Ne nous dites pas, que vous n'avez pas remarqué que la date de l'évolution du confinement, a été choisie le 11 mai, après les deux week-ends du 1^{er} et 8 mai ?

La preuve que la priorité des Français est de reprendre leur vie, plus que de reprendre le travail. Ainsi nous n'acceptons pas que le plan de reprise de la vie fût mis en échec par votre plan de reprise de l'activité, qui n'a jamais cessée.

Il y a bien sûr la reprise de l'activité économique, la question se pose largement plus à ceux qui avaient été contraints de l'interrompre dans l'entreprise, à l'inverse de nous à ENEDIS, qui l'avons continuée et qui devons la continuer encore.

Vous prévoyez, après le vol de 6 jours de congés, de nous n'en accorder que deux semaines de vacances. Le reste d'être décidé par les managers. Nous vous avons dit que les mots de Marcel PAUL étaient incroyables de modernisme, les vôtres, d'une incroyable désuétude.

Monsieur le Président « donner congé » est d'un autre âge. Un âge bien avant la République, la promulgation des Droits de l'Homme, l'abolition des privilèges de ceux qui « donnaient congés ». **Nous le refuserons.**

Vous prévoyez, de pouvoir modifier à votre guise les amplitudes et les durées de travail, jusqu'à nous demander ce que nous pensons du travail le Samedi. Nous vous le disons depuis toujours, que tous, avons une vie en dehors du travail et que nous ne voulons pas la sacrifier : nous reposer et nous consacrer à notre petite entreprise de faire société, notre famille, nos amis, nos passions et nos intérêts. Les conditions de travail ont pour limites les conditions de vie et ainsi tout recul de nos conditions de vie. **Nous le refuserons.**

Vous prévoyez de reprendre les déplacements pour impayés ou de poses de LINKY. Nous pensons qu'augmentez de façon massive les rencontres entre salariés et usagers, favorise l'expansion du virus. Là, nous ne sommes plus en face d'une question économique, mais en face d'une question citoyenne. Pour les élus CGT, ce sera une question de devoir d'interpeler directement les citoyens et les élus, sur l'utilité ou le danger de reprendre les programmes LINKY ou IMPAYÉS.

Vous prévoyez, une forme « d'entraide », en parlant d'utiliser les ressources, en parlant des femmes et des hommes de l'entreprise. Ce propos est irrespectueux et nous vous invitons à rechercher la définition du mot « ressources » dans n'importe lequel des dictionnaires, vous y trouverez : **Ressources...ensemble de richesses à exploiter**. Donc que penser, si à un endroit où il y aurait moins de travail, de déplacer des agents là où il en y aurait plus ? Tout d'abord, nous dirons que ce satané virus n'attend que ça, que la folie de nous déplacer beaucoup nous reprenne. Ensuite, que les conditions de travail débutent depuis un lieu de travail et que de changer de lieu, pose la question statutaire du déplacement : indemnités de repas, heures supplémentaires d'allongement de trajets et l'impossibilité de disposer de sa pause méridienne.

Toujours au propos de votre idée d'entre-aide, que ceux dont l'activité serait « en baisse » d'être affectés sur d'autres emplois. Nous disons que cela augmentera leur champ de compétences et que donc la question de l'appréciation de leur professionnalisme se pose. Monsieur le Président, les moins disposés des citoyens à voir le professionnalisme des électriciens et gaziers, ceux qui les insultaient, il y en avait encore quelques semaines de faibles, de privilégiés et de « voleurs » de retraites, les applaudissent aujourd'hui.

Pour tout dire, les élus CGT ont cet espoir que cette même bête vous piquât et ainsi, que vous répondiez favorablement à notre demande de réunions extraordinaires des Commissions secondaires, pour examiner des bordereaux supplémentaires de reclassements et d'avancements.

Vous nous posez la question que les agents mettent à disposition du service leur véhicule personnel, parce qu'ENEDIS n'en disposerait pas assez pour respecter les distances de sécurité. Tout d'abord l'ironie, de vous voir demander une telle chose, après vous avoir tant vus la refuser. Bien évidemment, vous ne nous parlez pas des indemnités kilométriques, des frais supplémentaires d'assurance ou même de l'octroi de ce prêt très avantageux strictement réservé à ceux, les cadres dirigeants, dont le véhicule est pris en charge par l'entreprise.

Et puis surtout, jusqu'où vont aller vos demandes... ?

Nos jours de congés, domiciles mis à disposition, abonnements internet, cuisines comme cantines, 35heures, trajets, samedis, durée et amplitude de travail, machines à laver pour laver nos bleus et bientôt nos masques, fournitures pour travailler et maintenant, voitures... En tous cas, Monsieur le Président, si vous avez encore des courses à nous demander, n'hésitez pas.... **Nous les refuserons.**

A propos de véhicules, nous vous invitons à faire usage de toute la modernité des moteurs de recherche sur internet, de taper sur votre clavier les mots suivants : « *voitures, Courcouronnes et images* » et vous verrez ces milliers de véhicules qui attendent preneurs. Evidemment, cela coûterait sûrement beaucoup d'argent, mais forts du soutien de M. Bruno LEMAIRE Ministre de l'économie, nous vous redemandons de ne pas verser de dividendes cette année. Pour investir dans l'achat de véhicules et de matériels. **Et surtout, vous pourrez restituer les centaines de millions que vous avez détournés sur les charges de personnels. En effet, ce sont entre 150 et 200 millions que vous ponctionnez tous les ans sur les salaires des agents avec ce que vous octroie la Commission de Régulation de l'Energie.** Nous redemandons donc l'attribution de 1NR pour tous les agents et le reclassement de 4 000 agents qui étaient en première ligne. Dont un grand nombre sont aux premiers GF de leurs plages, c'est-à-dire considérés comme des « débutants » et que ce qu'ils ont démontré ces dernières semaines, qu'ils ne sont pas aussi « débutants ».

Ne plus verser de dividendes pour acheter des ordinateurs, par exemple, car il nous en a manqué beaucoup pour **tous ceux qui auraient pu, voulu** « télétravailler » n'ont pas pu le faire, faute d'ordinateurs. Ceux-là ont été comme exclus de la communauté de travail. Il s'agit d'une priorité d'augmenter les possibilités de travail à distance, comme le Gouvernement le redit avec force. Encore une fois, la crise sanitaire est loin d'être finie.

A propos du recours à l'intérim, vous posez la question de la carence quant à l'emploi de ces salariés. Nous redisons que nous préférons le recrutement d'agents « statutaires et temporaires », pour qu'il n'y ait pas d'inégalité de traitement entre les salariés. Sur la carence, arrivés au terme du délai légal de 18 mois, à chacun **ses « perversions »**. Vous pensez qu'on ne peut plus employer les salariés en intérim, pour nous tout au contraire, nous demandons leur embauche au Statut.

Pour arriver enfin à la fin, nous voulons dire que notre première critique vient dès la deuxième phrase de la présentation de votre plan : « *Avec l'annonce d'une sortie progressive du confinement à compter du 11 mai 2020, ENEDIS doit désormais mettre en œuvre un plan de relance de l'intégralité de ses activités, dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives établies par le plan pandémie.* »

Monsieur le Président, le plan pandémie du Gouvernement, nous le prenons comme une menace pour nos vies, pour nos droits, pour nos libertés.

Frappés par cette crise que depuis 3 mois et nous sommes encore abasourdis par autant d'incompétences, d'inconsistances, de malhonnêtetés et de cynisme de nos dirigeants.

- D'une ministre de la Santé, Mme BUZIN qui en janvier déclarait que le virus ne nous atteindrait pas.
- D'une porte-parole du Gouvernement qui disait en février que le virus était sous contrôle.
- D'un Président de la République qui moquait la fermeture des frontières avec son inénarrable « *le virus n'a pas de passeport* » et de décider de fermer les frontières quelques heures après...

- D'un Premier Ministre qui dit le vendredi qu'il n'y a aucun risque à aller voter et dira le lundi, qu'il ne faut plus sortir de chez soi.
- D'une flopée de médecins comme les aimait tant Molière, de nous dire pendant des semaines que le port du masque ne servait à rien, que seuls les gestes barrières étaient suffisants pour nous protéger de la contamination et puis de nous parler aujourd'hui de son port obligatoire. Propos dont, dans cette même enceinte du CSE-C d'ENEDIS, qui Président, expert de la Direction et mêmes médecins, les tenaient.

Ceci pour la malhonnêteté.

Quant à l'inconsistance. Il s'agira pour des responsables politiques de ne pas avoir eu le courage de dire que le port du masque ne pouvait pas être généralisé parce que nous n'en avons pas.

Quant à l'incompétence, il s'agira de ne pas oublier que nous avons manqué de tout : de masques, gel, flacons pour les gels, bonnettes, sur-blouses, ventilateurs de réanimation, de lits de réanimation etc... Pour tout dire, les seules choses dont nous n'avons pas manqué sont : des suppressions de postes, de lits ou d'équipements, d'hôpitaux même. Tout cela pour voir après trains, bateaux, avions hélicoptères transporter des malades d'un hôpital à un autre à l'autre bout du pays !

Mais le plus de notre désaveu de ce Gouvernement, ne vient des incompétences, inconsistances ou malhonnêtetés, mais de son **cynisme**.

Cynisme, parce que la mise en place de son plan d'urgence, est de fuir toute possibilité d'être mis en cause par des plaintes de la population. S'ils croient tous ces ministres que nous ne voyons pas que beaucoup d'agents de l'Etat en paient le prix fort face à la maladie, ils se fourvoient. Ils ont beau essayer d'effacer toutes les traces du fait de ne déclarer aucun accident du travail, cela n'empêchera pas la venue du temps où il faudra rendre des comptes. **Cynisme partagé**, par les dirigeants d'entreprises, qui eux aussi, n'ont déclaré aucun accident de travail. Alors qu'on apprend qu'une décision d'une *DIREECTE* imposerait à GRDF de déclarer les accidents de travail pour les agents qui auraient contracté le Covid, affectés au « Service Essentiel ».

Monsieur le Président, il n'y aucune grandeur à abandonner à leur souffrance et à leur malheur, ceux qui tombent « en première ligne ».

Cynisme encore des dirigeants de l'entreprise. Nous savons tous comment le Code du travail fixe les obligations de sécurité. Par l'article L4121-3, le Code impose à l'employeur une obligation de sécurité, en cela il impose à l'employeur d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires.

Nous notons que dans les Programmes Annuels de Prévention des unités, **aucun ne fait mention du risque Covid pour l'année 2020**. A l'inverse, les fiches réflexes qui répètent toutes les instructions de l'employeur aux salariés. Parce que l'article L4122-1 du Code du travail, indique que le salarié est tenu de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités de sa santé et de sa sécurité, encore faut-il qu'il ait **bien reçu les instructions de son employeur**. Sans oublier que ce même article, est souvent utilisé par les employeurs devant les tribunaux pour faire porter, aux salariés, les responsabilités en cas d'accident... Ce qui devrait faire réfléchir les managers qu'ils sont déjà désignés pour « **porter le chapeau** ».

Nous ne pouvons accepter un plan de reprise qui repose uniquement sur la responsabilité des salariés.

Monsieur le Président, notre dernier mot, en vous remerciant de votre patience.

Le comble du cynisme ou plutôt la honte.

A entendre le Gouvernement, la fin du confinement n'est possible, que si nous pouvons garantir qu'il y aura suffisamment de places en réanimation pour supporter la deuxième vague de pandémie. Honte à ce Gouvernement de son « **on y va, ne soyez pas inquiets, on pourra vous prendre en charge en réa** » !

Pour la CGT, le droit à la santé qui est constitutionnel n'est pas un vain mot. Il doit être effectif dans les faits.

Cela passe à l'aulne de la reprise des activités, que la direction nous garantisse que la santé et la sécurité de tous les salariés soient préservées contre les risques liés au COVID 19.

Nous le savons tous, la reprise des activités va engendrer inmanquablement une hausse de la propagation du virus et une augmentation des contaminations.

A partir de l'évaluation des risques effectués par la CGT qui prend en compte :

- Toutes les **incertitudes scientifiques comme techniques** qui existent autour de ce virus qui tue;
- De la **réalité du risque de transmission par aérosol** ;
- De **personnes contagieuses asymptomatiques** ;
- De **l'absence de garanties dans l'application des mesures sanitaires (distanciation de 2 mètres et gestes barrières)** dans le quotidien des personnes qui se côtoient dans le milieu professionnel lié parfois d'ailleurs, à des gestes reflexes inconscients (doigt dans le nez/bouche, grattage, éternuement, toux).

Il est impératif pour la CGT de protéger les salariés par des Equipements de Protection Individuels.

Aussi, en ce qui concerne le risque de **transmissions par voie buccale et nasale pendant la relation de travail, cela passe obligatoirement et nécessairement par le port de masque de protection.**

Soit ENEDIS met à disposition des masques « chirurgicaux » pour toutes les personnes (salariés et tiers) qui se côtoient dans un environnement de travail afin de garantir que le virus ne se propage pas (évite d'expirer des virus dans l'air ambiant mais pas d'en inspirer), **soit, en cas d'impossibilité, l'obligation du port d'un masque de protection** (évite d'expirer des virus dans l'air ambiant et aussi d'éviter d'inspirer des virus) : **FFP2, FFP3 ou masque à cartouche P2 ou P3 pour les salariés** (ordre croissant du niveau de protection).

Rappelons que dans les pays d'Asie, le port d'un masque chirurgical est le minimum requis pour les citoyens en public et l'efficacité de ces masques pour réduire la transmission des maladies respiratoires est largement démontrée. Il est donc particulièrement troublant d'entendre des autorités publiques en France répéter depuis le début de cette crise que les masques sont inutiles pour le public et qu'ils donneraient un faux sentiment de sécurité. Ces autorités publiques insistent que la transmission par aérosol ne serait pas un élément important pour le COVID-19, mais ces assertions sont sans fondement scientifique et nous éloignent des actions que nous pouvons tous prendre pour aplatir la courbe de progression du virus et juguler l'infection.

Les masques jouent un rôle clef pour nous permettre une sortie de crise.

Rôle d'ailleurs que les autorités affirment à demi-mots maintenant :

- **Le 3 avril, Jérôme Salomon, le Directeur Général de la santé**, déclare lors de son point de presse quotidien sur la crise du coronavirus : *"Nous encourageons le grand public s'il le souhaite à porter des masques, et en particulier des masques alternatifs (autres que chirurgicaux ou FFP2)".*
- **Extrait du discours d'Emmanuel MACRON du 13 avril 2020** : il a promis qu'à partir du 11 mai, l'État, « en lien avec les maires », permettrait « à *chacun de se procurer un masque grand public pour les professions les plus exposées et pour certaines situations, comme dans les transports en commun* ». « *Son usage pourra devenir systématique* ».
- **Extrait du discours d'EDOUARD PHILIPPE du 29 avril 2020** : « *Le port du masque sera rendu obligatoire dans tous les transports, métros comme bus, et les opérateurs devront, au moins pour les trois semaines à venir, s'organiser pour permettre, même dans le métro, de respecter les gestes barrières.* » ; « *S'agissant du port du masque, le port du masque grand public sera recommandé pour les personnels et les clients lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être garantis.* »

Pour la CGT, il faut arrêter de prétendre ou laisser croire que les masques seraient utiles uniquement quand on ne peut garantir les mesures sanitaires (distanciation et gestes barrières). En tout cas dans l'entreprise, le mieux ne doit pas être l'ennemi du bien, le port du masque obligatoire est le seul moyen d'assurer la protection des salariés et de leur famille et d'éviter la propagation du virus.

En tout état de cause, nos missions imposent que les représentants du personnel puissent vérifier l'effectivité des mesures qui sont prises à ENEDIS.

C'est pourquoi, nous exigeons que tous nos élus et représentants syndicaux aient enfin leurs autorisations de déplacement, dès aujourd'hui, ainsi que les moyens de protection adaptés mais aussi pour leurs déplacements.

Les élus CGT exigent que le retour au travail des salariés ne se fasse uniquement qu'après que les représentants du personnel aient vérifié concrètement les moyens de protection fournis aux salariés ainsi que les aménagements et de l'accueil sur les lieux de travail.

Si d'aventure, les directions maintiennent leur position quant à l'application des simples mesures sanitaires, la CGT prendra ses responsabilités et mettra tout en œuvre pour que le droit à la santé soit préservé.

Aussi, elle ne pourra qu'émettre un avis négatif au projet de Plan de Reprise d'Activité.